

CALENDRIER DES ÉPREUVES
BREVET PROFESSIONNEL
PRÉPARATEUR EN PHARMACIE

Métropole – Réunion – Mayotte

Dates	Horaires / Durée	Épreuves	Nature des Epreuves
Vendredi 13 novembre	14h00 à 16h30	U10 – Chimie biologie	Ecrite
Lundi 16 novembre	14h00 à 17h00	E3-U31 – Sciences pharmaceutiques	Ecrite
Mardi 17 novembre	09h00 à 12h00	E5-U50 – Expression et connaissance du monde	Ecrite
	14h00 à 16h30	E4-U40 – Législation et gestion professionnelles	
Mercredi 18 novembre	13h00 à 15h00	E2-U20 – Pharmacie Galénique	Ecrite
	16h15 à 17h15	E3-U32 – Commentaire technique écrit	Ecrite
A l'initiative de chaque académie Du lundi 9 novembre au vendredi 4 décembre	Durée : 30 minutes	E3-U34 – T.P. de reconnaissance	Pratique
	Durée : 2h30	E3-U33 – T.P. de préparation et de conditionnement de médicaments	

Les candidats ne sont autorisés à sortir de la salle d'examen que deux heures après le début des épreuves écrites, sauf pour l'épreuve **U32 Commentaire technique écrit** où la sortie de salle d'examen n'est autorisée qu'à la fin de l'épreuve.